GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE
DIRECTION
des Services Economiques
Service Cartographique
DÉPARTEMENT D'ALGER
CARTE
des Voies de Communication
DRESSÉE PAR ORDRE
DE M. G. LE BEAU
GOUVERNEUR GÉNÉRAL
Echelle : 1/400.000
1936
agriculture
DEPARTEMENT D'ALGER
ALGER
ORLÉANSVILLE
MILIANA
MEDEA
TIZI-OUZOU
DJURJURA
DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE
DÉPARTEMENT D'ORAN
TERRITOIRES DU SUD
SAHARA
ALGER ET SES ENVIRONS
ALGER SUD
Légende
Echelle kilométrique
E. Farnet

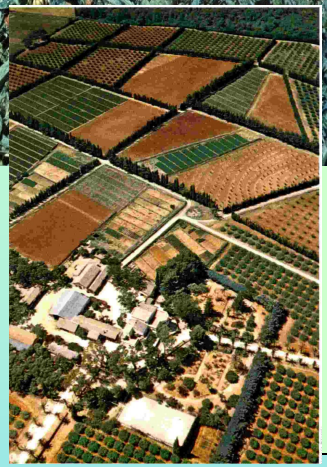

Zone du Tell et du Littoral - 600mm de pluie

Monts du Dahra (Ténès), vallée du Chélif (Orléansville), plaine de la Mitidja (Blida, Boufarik), le Sahel (Fort de L'Eau), La Grande Kabylie (Déllys, Tizi Ouzou, Bouïra),

Les cultures d'agrume se concentraient dans les plaines ou l'on utilise l'eau des puits, ou des barrages. A Boufarik, 80 variétés d'agrumes étaient à l'étude en 1962. Les exportations atteignaient 250.000 T. sur une production de 400.000 T. dont la clémentine (découverte en Algérie)

Les cu
Aïn Ta
produc
(35.000

Agriculture dans l'ALGEROIS

cercle algérianiste
16
sauver une culture en péril

300mm.

lgérien : 7
nent aux
éleveurs nomades. Il est soumis, pour sa quasi-totalité, à tous les aléas de la transhumance et aux risques des saisons. Amélioration des pâturages naturels et des terres de parcours, création de points d'eau dans les zones de transhumance. Création de centres vétérinaires : vaccinations, distributions gratuites de médicaments, balnéations antiparasitaires.

Zone sèche des Hautes Plaines Altitude 500 à 1000m.
Plaine du Sersou, de Béni-Slimane.
Amélioration de la céréaliculture par introduction dans la rotation de la culture de lentille : Blonde du Sersou 5800 ha, et de blé adaptées (Mahon, Florence-Aurore). Après récolte, les nomades reprennent leur vie habituelle : moutons sur chaumes de céréales **et de lentilles. La restauration des sols, (formules nouvelles, techniques originales), limite l'érosion et l'envasement (barrages). Au total, 180.870 ha sur l'Algérie du Nord . Les banquettes sont : forestières, fruitières, avec cultures intercalaires, à céréales et améliorations pastorales, en régions steppiques .**

Zone du Tell et du Littoral - 600mm de pluie

Monts du Dahra (Ténès),

vallée du Chélif (Orléansville),

plaine de la Mitidja (Blida, Boufarik),

le Sahel (Fort de L'Eau),

La Grande Kabylie (Dellys, Tizi Ouzou, Bouïra),

. A Boufarik, 80 variétés d'agrumes étaient à l'étude en 1962.

La Mitidja

Les cultures d'agrumes se concentraient dans les plaines où l'on utilise l'eau des puits, ou des barrages

Les exportations atteignaient 250.000 T. sur une production de 400.000 T. dont la clémentine (découverte en Algérie)

L'Algérie verte: cultures d'artichauts

Les cultures de légumes s'étendent le long de la côte : de Tipasa à Aïn Taya . Le maraîchage était parvenu au second rang des productions agricoles nouvelles par ses cultures de saison (35.000ha) et de primeurs (15.000ha) pour toute l'Algérie.

Plaine du Cheliff
L'océan des blés jusqu'à l'Ouarsenis

Zone sèche des Hautes Plaines

Altitude 500 à 1000m.

Plaine du Sersou, de Béni-Slimane.

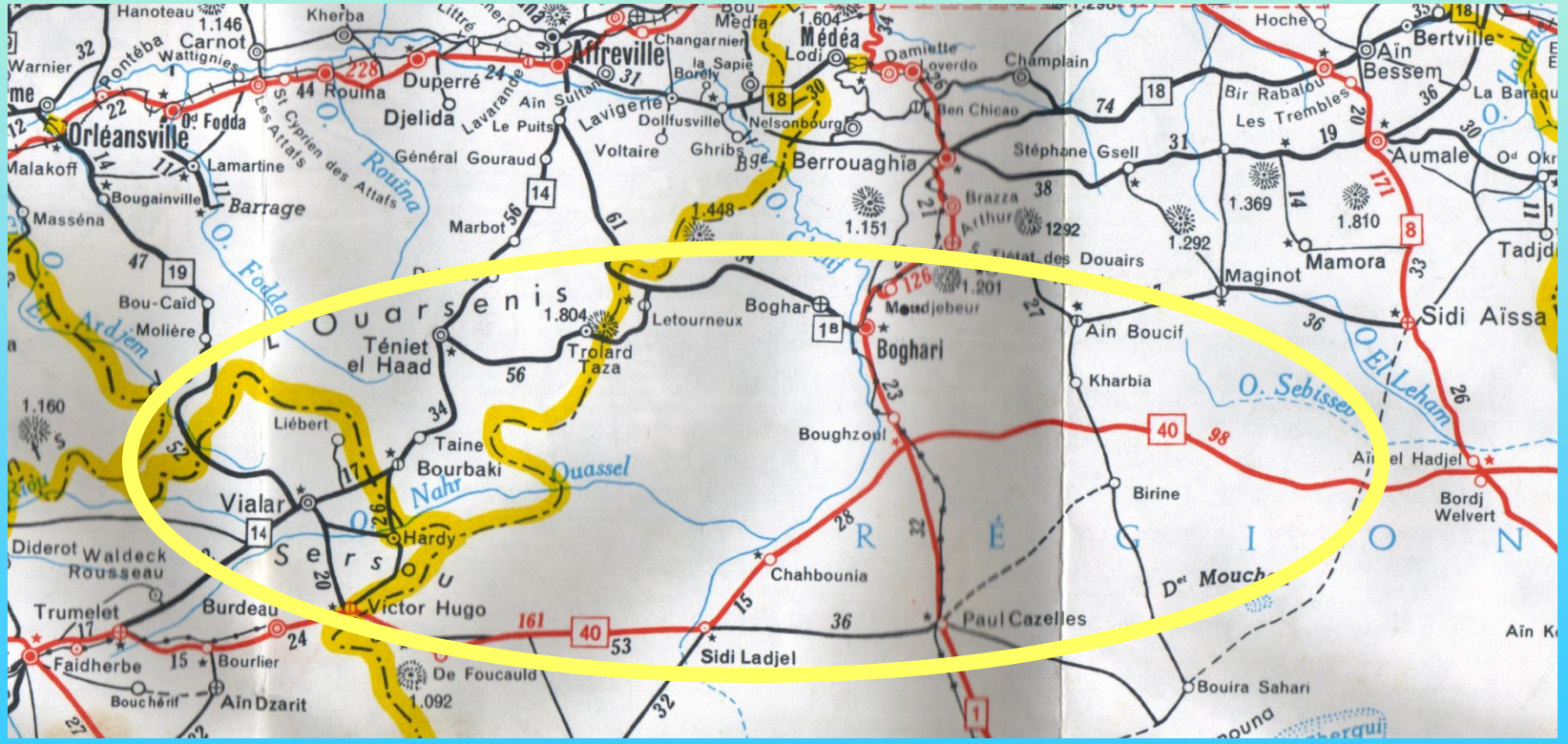

Amélioration de la céréaliculture par introduction dans la rotation de la culture de lentille : Blonde du Sersou 5800 ha,
et de blé adaptées (Mahon, Florence-Aurore).
Après récolte, les nomades reprennent leur vie habituelle : moutons sur chaumes de céréales et de lentilles

. La restauration des sols, (formules nouvelles, techniques originales), limite l'érosion et l'envasement (barrages). Au total, 180.870 ha sur l'Algérie du Nord . Les banquettes sont : forestières, fruitières, avec cultures intercalaires, à céréales et améliorations pastorales, en régions steppiques .

Zone Présaharienne pluie inférieure à 300mm. Tadmit, Djelfa, Bou-Saâda.

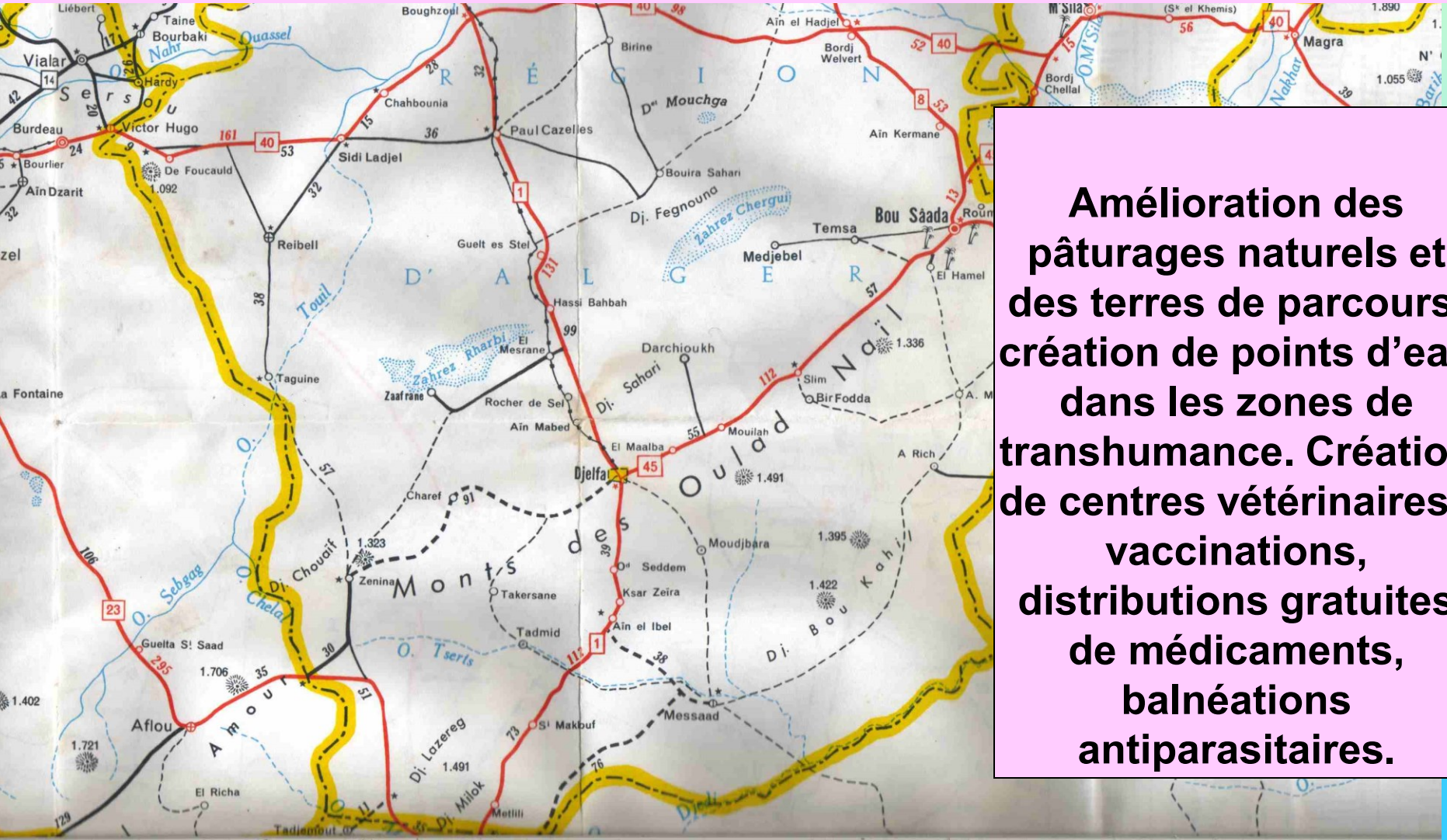

Amélioration des pâturages naturels et des terres de parcours, création de points d'eau dans les zones de transhumance. Création de centres vétérinaires : vaccinations, distributions gratuites de médicaments, balnéations antiparasitaires.

L’Espèce Ovine constitue l’essentiel de l’élevage algérien : 7 millions de têtes en 1955, dont les 9/10 appartiennent aux éleveurs nomades. Il est soumis, pour sa quasi-totalité, à tous les aléas de la transhumance et aux risques des saisons.